



CENTRE DE TRANSIT DE L'OIM, AGADEZ (NIGER), MARS 2017

LES NOTES DE MIGREUROP

NUMÉRO 6

PREMIÈRE ÉDITION

Pour aller plus loin

MIGREUROP ET SES MEMBRES ONT PUBLIÉ :

ARCI, *Les étapes du processus d'externalisation du contrôle des frontières en Afrique, du Sommet de La Valette à aujourd'hui*, juin 2016
goo.gl/chSLxw

Oriol Puig, « *Niger: La nueva frontera europea* », *El País*, 5/09/2016
goo.gl/wQ9THA

Sara Prestianni, « *Parola d'ordine esternalizzare: soldi europei agli Stati africani per fermare il flusso dei migranti* », *La Stampa*, 24/05/2017
goo.gl/eEKjci

Andrea De Georgio, « *Sequestrati e rapinati dalla polizia del Niger, per noi il vero incubo è tornare a casa* », *La Stampa*, 24/05/2017
goo.gl/5WRktH

Andrea De Georgio, Sara Prestianni, « *Au Niger et au Mali, avec les migrants de retour de Libye* », *Mediapart*, 25/05/2017
goo.gl/ixWHL9

GISTI, « *L'Europe et ses voisins : marchandages migratoires* », *Plein droit n°114*, octobre 2017
goo.gl/AbLV4G

DANS LES MÉDIAS :

« *Le désert nigérien, l'autre tombeau des migrants africains* », *Libération*, 18/06/2015
goo.gl/wjvM9Q

« *La stratégie de l'UE freine le flux migratoire au Niger, mais à quel prix ?* », *Irin News*, 2/02/2017
goo.gl/dtFAeZ

« *Agadez : Des élus locaux expriment leur ras le bol* », *Actu Niger*, 21/03/2017
goo.gl/yyYd9V

« *Minniti : le nuove frontiere italiane sono nel deserto* », *Il fatto quotidiano*, 19/05/2017
goo.gl/9hJRKk

Mariangela Paone, « *España lidera dos proyectos de control de fronteras financiados con fondos europeos de cooperación* », *El diario*, 24/05/2017
goo.gl/viXxfz

ARTICLES ACADÉMIQUES :

Hamani, H. et Botianti, A. (2015) « *Agadez, un nœud de la migration internationale au Niger* », *Cahiers d'Outre-Mer n° 220*
goo.gl/kn7BNZ

Berghezan, G. (2016) « *Militaires occidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer* », *Note d'analyse du GRIP*
goo.gl/Kv1QbX

Boyer, F. et Mounkaïla, H. (2017) « *Européanisation des politiques migratoires au Sahel : le Niger dans l'imbricatio securitaire* » (à paraître)

DOCUMENTS OFFICIELS :

Commission européenne, *Un agenda européen en matière de migration*, 13/05/2015
goo.gl/BHjUUn

Conseil de l'UE, « *Sommet de La Valette sur la migration* », novembre 2015
goo.gl/cLXYLY

European External Action Service, « *Common Security and Defence Policy: Mission civile EUCAP Sahel Niger* », avril 2016
goo.gl/NiztL7

ECOWAS, *Protocol LA/P.1/5/79 relating to Free movement of persons, residence and establishment*, 29/05/1979
goo.gl/hcZ1Xg

migreurop

Migreurop est un réseau d'associations, de militants et de chercheurs présents dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient. Notre objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres. Nous contribuons ainsi à la défense des droits fondamentaux des exilés (dont celui de « quitter tout pays y compris le sien ») et à promouvoir la liberté de circulation et d'installation.

www.migreurop.org

Retrouvez migreurop sur et sur @migreurop

MIGREUROP
CICP — 21ter rue Voltaire
75011 Paris

Photographies : Sara Prestianni
Design graphique : La société
Dir. de la publication : Emmanuel Blanchard

Avec le soutien de :



Ce projet a été soutenu par le Programme européen pour l'Intégration et la Migration (EPIM), une initiative collaborative du Réseau des Fondations européennes (NEF)



AGADEZ (NIGER), MARS 2017

OCTOBRE 2017

Le 10 octobre 2016, la chancelière allemande Angela Merkel était reçue en grande pompe à Niamey. Elle ne faisait pas mystère que ses deux préoccupations étaient la « sécurité » et « l'immigration ». Il s'agissait de mettre en œuvre des « recommandations » répétées à l'envi : le Niger, « pays de transit », devait être accompagné afin de jouer le rôle de filtre migratoire. Des programmes de « renforcement des institutions locales » feraient advenir cette grande césure entre les « réfugiés » à protéger sur place et les « migrants » à « reconduire » vers leurs « pays d'origine ». Autrement dit, comme l'a récemment exprimé le président français, le Niger et ses voisins (Libye, Tchad...) devaient accepter de se couvrir de camps et de jouer le rôle de *hotspot* (voir Note #4). Le néo-colonialisme d'une telle vision des rapports euro-africains a poussé les très conciliantes autorités nigériennes à rappeler que les intérêts de leurs ressortissants et la souveraineté nationale devaient être l'objet de plus d'égards. Ces négociations inter-gouvernementales sont toujours en cours alors qu'en Libye elles ont été directement menées avec des chefs de milices, prêts à jouer les géoliers à condition de pouvoir capter les fonds qui se déversent sur les gardes-frontières de l'Union européenne (UE).

Niger : ingérence et néocolonialisme au nom du développement

Aux frontières de la Libye, de l'Algérie, du Mali, du Burkina Faso, du Bénin, du Nigeria et du Tchad, le Niger est de longue date un espace de migrations multiformes, avec des zones traditionnelles de grande mobilité (Niamey, Zinder, Agadez, Tahoua) souvent circulaire, dans un premier temps dans la sous-région (Afrique de l'Ouest et Centrale), puis dans certains cas vers la Libye, l'Algérie, et plus rarement l'Europe, où sa diaspora reste peu nombreuse.

Longtemps demeuré dans l'ombre de son voisin libyen – interlocuteur privilégié de l'UE à l'époque du colonel Kadhafi –, et en marge des négociations sur le contrôle des migrations, le Niger est aujourd'hui au centre des politiques européennes. Par un effet ricochet d'abord, en recevant les ressortissants africains maltraités et refoulés de Libye ; puis en devenant un pays de transit clé après que les conflits de la sous-région (guerres Libye 2011 et Mali 2012, attaques terroristes au Sahel) ont condamné certaines routes (via la Mauritanie ou le Mali) et déplacé vers le Niger les personnes qui les empruntaient.

migreurop

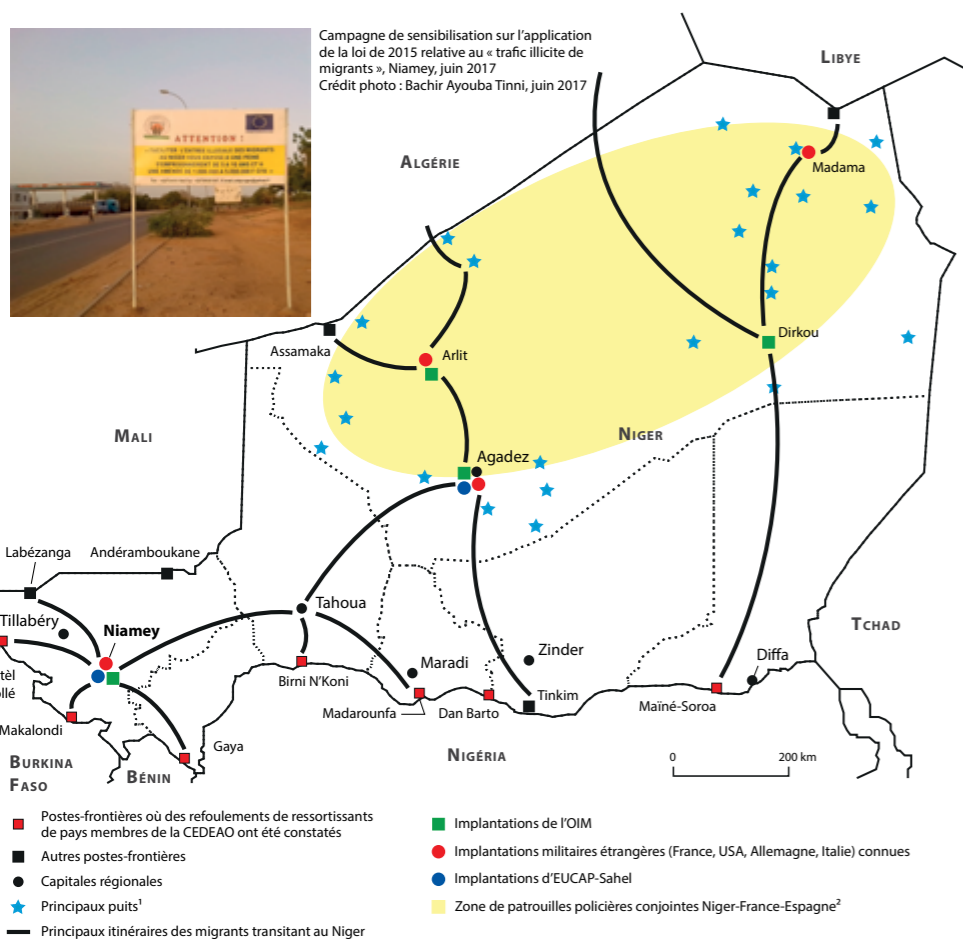
Niger : ingérence et néocolonialisme au nom du développement

SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1

Classé parmi les pays les plus pauvres de la planète, bien que riche en ressources naturelles (notamment en uranium), et considéré comme stable depuis 2011, malgré l'insécurité dans la région, le Niger est un territoire facile d'accès pour l'Union, qui l'a déjà investi et y étend son influence : stratégie de sécurité et de développement pour le Sahel (2011), mission civile d'appui aux forces de sécurité intérieure et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (EUCAP Sahel Niger, 2012), partenariat privilégié entre l'Union et le G5 Sahel, montants alloués au Niger par le Fonds fiduciaire (voir p. 3) mis en place au Sommet de la Valette (Malte, novembre 2015).



Campagne de sensibilisation sur l'application de la loi de 2015 relative au « trafic illicite de migrants », Niamey, juin 2017
Crédit photo : Bachir Ayouba Tinni, juin 2017



¹ Situés sur les principales pistes traversant le Sahara (ou à proximité), les puits sont des relais cruciaux pour la survie des personnes traversant le désert. L'accentuation des contrôles de ces points de passage conduit les chauffeurs à les éviter, la prise de risque étant alors plus élevée. Cette logique de « clandestinisation » des routes aboutit à une croissance du nombre de morts retrouvés dans le Sahara depuis début 2017.
² ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/niger-reseaux-eutf-18042016_fr.pdf & ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/t05-eutf-sah-ne-2016_fr.pdf

2013	2014	2015	2016	2017 (janvier - juin)
Octobre : 92 migrants nigériens meurent sur la route vers l'Algérie.	L'Algérie organise l'expulsion de plusieurs milliers de ressortissants nigériens et ouest-africains.	2015 : 18 migrants nigériens meurent sur la route vers l'Algérie.	2016 : 34 migrants nigériens meurent sur la route vers l'Algérie.	- 8 migrants nigériens sont morts sur la route vers l'Algérie - 144 migrants ouest-africains sont morts sur la route vers la Libye - 159 migrants sont secourus par l'armée nigérienne dans le désert

Jusqu'en 2017, la route vers l'Algérie était la plus dangereuse pour les migrants, en raison du franchissement de la frontière par un poste non-habillé et des politiques de contrôle algériennes. L'application de la loi de 2015 relative au « trafic illicite de migrants » ainsi que le renforcement des contrôles sur la route n'ont pas conduit à une diminution du nombre de drames. Bien au contraire, on constate une nouvelle augmentation du nombre de morts retrouvés dans le Sahara nigérien et du nombre de personnes secourues. Les données présentées sont partielles, issues de la presse nigérienne, analysée depuis 2013 au travers de trois portails d'informations (aniamey.com ; nigerdiaspora.net ; www.tamtaminfo.com). Ces données rendent compte uniquement des corps décédés retrouvés. Tous ne le sont pas.
Carte réalisée par Florence Boyer, chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), membre de l'URMIS (université Paris-Denis Diderot).
© Migreurop (2017) Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires, Paris, Armand Colin, 176 p.

transit, endosse ainsi l'approche et le discours sécuritaires de l'UE pour devenir un pays de blocage, via la dissuasion et la criminalisation des mouvements migratoires... dans un espace de libre circulation régionale (protocole CEDEAO), et bien que l'« économie du transit » représente un apport essentiel pour la population du pays. Les conséquences sont lourdes (voir ci-après) pour des bénéficiaires locaux minimes. Alors que le mécontentement des « acteurs de la migration » s'exprime avec force dans la région d'Agadez, le Niger pourrait d'ailleurs très vite voir son statut de partenaire privilégié s'affaiblir : déjà, les principaux flux financiers sont redirigés vers la Libye, à nouveau objet de toutes les attentions de l'Italie et de l'UE.

Au travers d'une collaboration protéiforme (politique, financière, militaire), combinant l'ensemble des cadres de coopération existants (accord de Cotonou, processus de Rabat et La Valette, approche multi et bilatérale) et de nombreux acteurs (voir encadré), l'UE a fait du Niger – dès 2012, mais surtout depuis 2015 – le pivot de l'approche régionale qu'elle n'a cessé de renforcer pour sécuriser, à son profit, les frontières terrestres de l'Afrique de l'Ouest.

La mission confiée au Niger, en échange principalement d'une caution politique internationale : endiguer les migrations intra régionales – toutes supposées avoir pour destination l'Europe –, en « fixant » les populations dans les zones de départ du pays et en facilitant les rapatriements depuis ou vers les pays voisins. Les ressortissants africains sont refoulés d'une frontière à l'autre, parfois sous couvert d'un accord, comme c'est le cas entre l'Algérie et le Niger, qui – par le biais de l'Organisation internationale des migrations (OIM) – renvoie à son tour les non nationaux vers leurs pays d'origine ou en facilite le retour « volontaire » depuis son territoire (voir encadré).

Au risque de déstabiliser une partie de la sous-région, le Niger, pays de

L'échec annoncé d'une reconversion de l'économie du transit... manu militari

Le Sahel fait partie des zones prioritaires du Fonds fiduciaire pour l'Afrique qui finance des actions dans de nombreux pays de la sous-région. Via ce fonds, près de 140 millions d'euros (140M€) ont été alloués au Niger pour « prévenir la migration irrégulière », assurer une « meilleure gestion de la migration » (91,9M€) et « élaborer une stratégie globale pour la stabilité, la sécurité et la résilience » (48M€, dont 36M€ pour la « gestion des frontières et la sécurité »). Une somme dérisoire au regard, notamment, des six milliards d'euros promis par l'UE à la Turquie dans le même but (voir Note #5).

Concrètement, 60 % des fonds qui portent directement sur la migration sont destinés à « fixer les populations », endiguer et contrôler les migrations, et à renvoyer les personnes migrantes. Sur 140M€, seuls 28 M€ reviennent directement au Niger (programme AJUSEN, plan d'action PAIERA). Le reste sera géré par six agences intergouvernementales ou de coopération (voir encadré) et une ONG locale. Issus en grande partie des budgets normalement consacrés au « développement », ces financements répondent essentiellement aux intérêts de l'UE et concourent peu à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

instrumentalisation de l'enjeu sécuritaire. Le Niger a également modifié son cadre légal et ses pratiques policières. Adoptée en 2015, la loi relative au « trafic illicite des migrants » criminalise le transport et l'hébergement des personnes en migration avec pour conséquences : refoulements aux frontières, interpellations de chauffeurs, inculpations de « passeurs », démantèlement des « ghettos » où sont hébergées les personnes en transit.

Si depuis l'entrée en vigueur de cette réforme, les mouvements migratoires dans la région ont à peine diminué, l'« économie de transit » a, elle, radicalement changé. La ville d'Agadez en tire de moins en moins profit. La criminalisation de la migration bénéficie aux trafiquants et aux forces de sécurité.

Les personnes migrantes, invisibilisées, doivent contourner les routes et les puits les plus contrôlés. Aux postes frontières, elles peuvent être victimes d'extorsion de la part des forces de l'ordre et des « coupeurs de routes ». Les risques sont démultipliés et les morts dans le désert de plus en plus nombreux. En parallèle, la pauvreté de la population locale – privée des revenus liés à l'« économie de transit » et sans autre opportunité professionnelle –

LES ACTEURS DU CONTRÔLE DES FRONTIÈRES NIGÉRIENNES

L'action de l'OIM porte essentiellement sur le monitoring des déplacements et les politiques de retour (participation aux refoulements depuis l'Algérie, gestion de cinq centres de transit ouverts aux personnes affichant une volonté de revenir à leur point de départ, promotion d'opérations de retours « volontaires »).

Aux côtés de l'OIM, les principales agences gouvernementales de développement figurent parmi les bénéficiaires du Fonds fiduciaire pour leurs actions supposées favoriser la réduction des départs.

Dans le cadre d'un projet de « reconstruction de l'État », la société CIVIPOL intervient en appui des forces

de sécurité locales dans leurs missions « de contrôle du territoire, d'investigation et de maintien de la sécurité publique ».

Outre l'agence européenne Frontex – qui compte avec un officier de liaison au Niger depuis août 2017 –, 120 experts internationaux sont déployés sur le territoire dans le cadre de l'opération EUCAP Sahel Niger, tandis qu'une « équipe conjointe d'investigation » (ECI), rassemble les polices espagnole, française et nigérienne. En parallèle, les armées française, allemande et italienne – présentes au Niger en soutien de l'opération Barkhane conduite par la France – et américaine, participent aux réunions du G5 Sahel.

Sous l'effet des financements de l'UE, les migrations au Niger, jusqu'ici considérées comme de « transit », sont désormais qualifiées d'« irrégulières ». Cela se traduit par le renforcement des capacités opérationnelles et répressives des autorités locales, l'accroissement des contrôles aux frontières, le profilage des personnes en migration et le monitoring des déplacements. EUCAP Sahel Niger – dont le mandat a été étendu aux questions migratoires en août 2015 –, et les armées étrangères présentes au Niger (voir encadré) interviennent en soutien de ces opérations, ce qui dénote une véritable

s'est accrue, tout comme son mécontentement, faisant craindre une reprise de la rébellion armée.

Si, malgré l'intensification de la répression, la société civile s'oppose à cette ingérence sécuritaire, les élus locaux de la région d'Agadez – qui affichaient auparavant un rejet ferme de ces mesures – cherchent à présent à « fixer » les habitants dans leurs régions d'origine. La bataille pour l'appropriation des fonds européens est en effet engagée.